

La propreté du domaine public doit-elle uniquement être assurée par les voiries?

Lors des journées suisses de la prévention des déchets Chasse au trésor, des communes ont organisé des actions "Sans Voirie" qui consistent à ne plus entretenir la place du village ou les alentours d'une gare ou d'une école pendant quelques jours. Très vite, la population s'est rendue compte de l'incivilité de certains citoyens et de l'importance d'un bon service de voirie. Face au problème croissant des déchets sauvages, le travail de la voirie perd en diversité et se limite, de plus en plus, au travail ingrat de nettoyage, une tendance accentuée par les compressions budgétaires. La valorisation de ce métier et la sensibilisation de la population deviennent une priorité des communes.

L'ARCV, Association Romande des Chefs de Voirie, est une association réunissant les responsables des services de voirie communales et cantonales. Forte d'une centaine de membres, cette association a pour but de promouvoir l'échange d'expériences entre les chefs de voirie dans les domaines du nettoyage, du déneigement, de l'entretien des routes, de la collecte et de l'élimination des déchets de toutes sortes, solides ou liquides, du recyclage de matériaux ou de tout autre problème qui pourrait être d'un intérêt commun, tant dans les domaines techniques, financiers, d'organisation ou d'exploitation. Par ailleurs, elle organise des journées techniques portant sur des thèmes préoccupant ses membres. L'ARCV fêtera, cette année, ses 25 ans d'existence.

Un thème revenant souvent lors de ces journées techniques est celui de la propreté. Non seulement ce problème

préoccupe les décideurs politiques et les chefs de voirie, mais aussi les citoyens qui par leurs remarques, souvent pertinentes, interpellent les acteurs de leur collectivité.

La propreté est intimement liée avec le sentiment de sécurité, raison pour laquelle nous devons apporter un soin particulier à ce volet de nos nombreuses activités.

Le premier constat est que notre société a changé. Nous sommes tous consommateurs et par ce fait produisons de plus en plus de déchets. Ensuite, le respect du domaine public est passé au second plan.

Pour remédier à ce problème, nous devons mettre en œuvre de plus en plus de moyens. Ces moyens passent avant tout par la mécanisation de nos tâches. En effet, les contraintes économiques nous obligent à gagner en efficacité sans augmenter le personnel.

A Neuchâtel, ville de 32'500 habi-

tants, 24 personnes sont rattachées au secteur nettoyage. La ville a été découpée en 5 secteurs. Chacun de ces secteurs est doté d'une balayeuse mécanique ainsi que de 2 ouvriers polyvalents de voirie qui ont pour mission d'en assurer la propreté au sens large du terme. Il ne s'agit pas simplement de balayer les voies mais aussi de procéder à la vidange des corbeilles, la taille de la végétation, le désherbage, la fauche de talus, etc. En outre, une équipe volante de 4 personnes assure l'entretien des points de collecte, des rives du lac, des ports, et agit en renfort de l'une ou l'autre des équipes décrites plus haut. Un collaborateur assure aussi le nettoyage du mobilier urbain (corbeilles, bancs, etc.) et 2 autres collaborateurs sont en charge de vider les corbeilles disséminées sur l'ensemble du territoire communal. Une attention particulière est apportée au centre ville et aux rives, compte tenu de leur fréquentation. En été, ces deux dernières zones sont balayées 7 jours sur 7 alors que durant la période hivernale nous ne les balayons pas les dimanches. Il faut savoir qu'à Neuchâtel, le balayage représente environ 800 tonnes de déchets par an.

Dans un proche avenir, nous allons agir en amont du problème. En effet, un îlotier vert sera engagé pour, entre autre, sensibiliser les usagers des espaces publics à leur entretien. Cette mission se fera avec d'autres partenaires tels les associations de quartier, les policiers de proximité, ou tout autre acteur social.

Jacques Giuntoli
Chef du service de la Voirie
de la Ville de Neuchâtel
jacques.giuntoli@ne.ch



Le travail et les difficultés des voiries varient fortement de commune en commune: déneigement pour les communes en altitude, travail sept jours sur sept pour les communes touristiques, entretien estival intensif des parcs pour les communes lacustres.